



DANS CETTE ÉDITION



Actualité...

IFRECOR, CARIMAM, Bilan du Comité Consultatif, Soins à la faune sauvage... **pg 2**



Faune/Flore...

Défrichements, Rencontre pépiniéristes, Tortue Luth, Focus requin **pg 5**



Communication et Sensibilisation...

Brochure Biodiversité, Compte Instagram, Watch Out, Science Participative **pg 7**



Éducation...

AME, École Maternelle, Collège à Fourchue **pg 8**



Brèves...

Escargot, Encart Police, Stage à l'ATE, Panneau Fourchue, Panneau site de pont, Forum des Métiers **pg 10**



Contact...

Pour nous joindre **pg 12**

La NEWSletter de l'Agence Territoriale de l'Environnement de St Barthélemy

L'équipe de l'ATE est heureuse de vous présenter sa dernière Newsletter. Le premier semestre de l'année 2019 se termine, celui-ci aura notamment été marqué par plusieurs réunions importantes (Comité Consultatif de la Réserve, Comités Local et National IFRECOR...). Ces réunions sont l'occasion de confirmer les priorités d'action et définir de nouveaux projets et partenariats. Ces derniers mois auront aussi été marqués par plusieurs actions de sensibilisation avec les scolaires avant leur départ en vacances (Conseil Elargi de la Mer (Aire Marine Educative), journée à Fourchue avec les 5èmes...) et par plusieurs belles observations sur nos côtes. Nous vous proposons de suivre ces actions et les autres actualités qui ont marqué ces derniers mois dans les pages qui suivent. Très bonne lecture.

Le Directeur de l'ATE, Sébastien GREUX

IFRECOR, première réunion du comité local et participation au comité national

Le 12 avril dernier le comité local IFRECOR de Saint-Barthélemy s'est réuni pour la première fois. 18 participants étaient présents (représentants institutionnels, associations environnement, pêcheurs, DEAL, AFB, DEAL, affaires maritimes, RN St Martin, scientifique, etc.). Cette première rencontre avait pour but de construire les bases d'une solide collaboration entre acteurs pour la protection des écosystèmes naturels exceptionnels et menacés que représentent les récifs coralliens, herbiers et mangroves de l'île.

Les présentations et échanges qui ont eu lieu durant cette journée de réunion ont permis de définir une première liste d'actions prioritaires à mettre en place à travers 3 grandes thématiques :

Début juin, **Heike DUMJAHN** et **Sébastien GREAUX** ont représenté le comité local au cours de la réunion du Comité National IFRECOR qui s'est tenue à St-Martin du 3 au 7 juin.

Les représentants nationaux ainsi que des représentants des 9 comités locaux (Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française, Guadeloupe, Martinique, Iles Eparses, Mayotte, Réunion et Saint-Barthélemy) étaient présents. Plusieurs thématiques ont été abordées (Impacts d'IRMA, actions mises en place au niveau national et par les différents comités locaux, la promotion d'un tourisme durable, les différentes échéances locales, nationales et internationales, ...). Le plan d'action défini par notre comité local y a été présenté ainsi qu'une des premières actions de communication qui devrait prochainement se mettre en place ; la création d'une exposition mobile intégrant la technologie de réalité virtuelle, rendant accessibles les fonds marins aux non-plongeurs.



Thématique	Actions
Eviter et réduire les pollutions et dégradations	Renforcement du Code de l'Environnement de Saint-Barthélemy - Définition d'une norme concernant les rejets d'eau sursalée (Unités de production d'eau par dessalement) - Imposer un contrôle régulier des taux de salinité des eaux rejetées en mer ou en étang (autocontrôles + contrôles ciblés aléatoires) - Interdire l'importation, la vente et l'utilisation d'antifouling au Tributylétain - Imposer l'installation de cuve de récupération des polluants pour les installations à risques en bord de mer et d'étang (Chantier naval, station-service...)
	Renforcement du Code de l'Urbanisme et de la Construction de Saint-Barthélemy - Durcir les exigences et accentuer les contrôles concernant l'assainissement des habitations en bord de mer ou d'étang - Imposer un contrôle régulier des plus grandes stations (Hôtels...) (autocontrôles + contrôles ciblés aléatoires)
	Mise en place d'aides financières pour la mise en conformité ou le raccordement des systèmes d'assainissement
	Poursuivre l'action de contrôle du nombre de chèvres divagantes - Poursuivre les captures - Revégétaliser les versants de mornes ou l'érosion est la plus importante - Aménager certains versants ou ravines avec des murets en pierres créant des terrasses pour retenir la terre + plantation
	Gérer les zones de mouillages (hors zone portuaires ou zones de RN) - Réglementer et aménager les zones de mouillage de St-Jean, Lorient et Corossol. - Promouvoir des mouillages écologiques (Vis de sable ou Corps-morts « écologiques »...)
	Mettre en place des bacs de décantation au niveau de l'exutoire des principales ravines de l'île
Renforcer la communication pour une meilleure gestion	Sargasses ; Veille attentive concernant les solutions et aménagements existants
	Concevoir, et imprimer la « charte de Saint-Barthélemy » - Support et contenu adaptés au public ciblé (Entreprises, touristes, saisonniers, habitants à l'année...) - Support regroupant toutes les informations de bases concernant l'environnement (Réglementation pêche, RN, les zones sensibles ou à enjeux, ramassage déchet, limiter le gaspillage d'eau, d'électricité, l'impact des crèmes solaires...) - Traduction en au moins trois langues (Français, Anglais et Portugais)
	Organiser un évènement (type forum) sur la thématique de l'eau ; de sa production à sa revalorisation - Inviter des professionnels pour présenter les alternatives à la désalinisation - Inviter professionnel de l'assainissement pour présenter les systèmes les plus performants - Mettre en avant les aménagements intelligents (Captage des eaux ruisselant sur le réseau routier, citernes individuelles ou collectives...).
	Cinéma virtuel - Outil de communication ; Permettre à tous de découvrir la richesse mais aussi la fragilité de nos fonds marins (Jeune public, non-plongeur, personnes âgées...) - Sources de financement pour les actions du comité local
	Rédaction d'un rapport destiné aux aménageurs (Collectivité, entreprises du BTP, particuliers...) sur les matériaux et aménagement existants pour limiter l'imperméabilisation des sols, les apports d'eaux surchargées en matières en suspension, la sécurisation des chantiers...
	Créer un écolabel (Assises de l'Environnement 2018) pour chaque corps de métier (BTP, Hôtels, restaurants...) leur attribuant une note en fonctions des efforts mis en place (impact des chantiers, assainissement, production d'eau, communication, produits locaux...)
Surveiller l'évolution de l'état des écosystèmes et mettre en place des mesures de restauration adaptées	Mise en place d'un sentier sous-marin et proposer des visites en PMT guidées
	Diagnostic ; cartographie et typologie des rejets en mer (ou en étang) existants
	Poursuivre les suivis engagés par l'ATE - Suivi des communautés coralliennes - Suivi des Réserves Naturelles - Suivi Reef Check - Suivi Herbiers
	Poursuivre le suivi de la Station d'épuration de Petit galet
	Mettre en place un suivi de la baie de Saint-Jean (Suite à l'ouverture à la mer de l'étang de St-Jean)
	Supports technique et logistique pour les associations mettant en place des actions de restaurations
	Constituer une liste de bénévoles formés pour agir rapidement suite à des phénomènes météorologiques destructeurs (Mail-list, page facebook...)

Conférence CARIMAM

La deuxième réunion du projet CARIMAM, qui réunit les gestionnaires d'aires marines protégées de la Caraïbe pour la préservation des mammifères marins, a eu lieu le 9 et 10 mai au Gosier en Guadeloupe.

Avant tout un lieu d'échange pour les acteurs des différents îles, territoires et pays de la Caraïbe cette réunion a aussi dressé un bilan des actions menées depuis le début du projet et a été l'occasion de proposer des actions communes pour la protection des mammifères marins à l'échelle de la Caraïbe.

La mission MEGARA 2019, pilotée par la Réserve de Saint-Martin et qui a eu lieu en partie dans les eaux de Saint-Barthélemy a présenté quelques premiers résultats lors de cette conférence : les baleines à bosse que nous pouvons observer autour de notre île ne vont pas toutes au large

du Canada comme on l'a longtemps supposé. Une partie de ces cétacés partent vers L'Islande et la Norvège après leur séjour dans les eaux chaudes de la Caraïbe.

Les ateliers proposés pendant la conférence portaient sur les thèmes de la communication, la gestion des échouages, le plan de gestion et l'activité commerciale d'observation de cétacés. Même si Saint-Barthélemy n'est que peu concernée par les thématiques comme l'échouage et le « Whale watching », il est néanmoins important de participer à la prise de connaissance et aux échanges concernant les outils mis à disposition et les problématiques rencontrées sur nos îles voisines.

Hydrophones

Jeff BERNUS, Coordonnateur scientifique mammifères marins pour le projet CARIMAM, est venu superviser l'installation d'un hydrophone à Saint-Barthélemy au mois de mars. Il a présenté le projet de déploiement d'hydrophones dans toute la Caraïbe lors de la conférence CARIMAM. Notre réserve a été choisie pour être la première des Antilles à se doter de cette technologie dans le cadre de ce projet, elle devrait être suivie par un grand nombre d'îles à l'échelle de la région Caraïbe. Les enregistrements vont aider à mieux connaître et identifier les différentes espèces présentes dans les zones. Une première analyse rapide des enregistrements a confirmé la présence de dauphins, baleines à bosse et même de plusieurs cachalots dans le Nord de l'île. L'hydrophone est relevé et réinstallé tous les 10 jours par les agents de l'ATE, au cours de l'année il sera déplacé sur d'autres zones autour de l'île.



Comité consultatif de la Réserve Naturelle

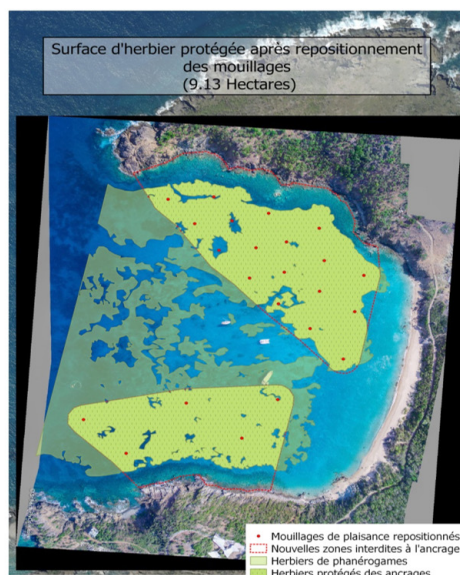
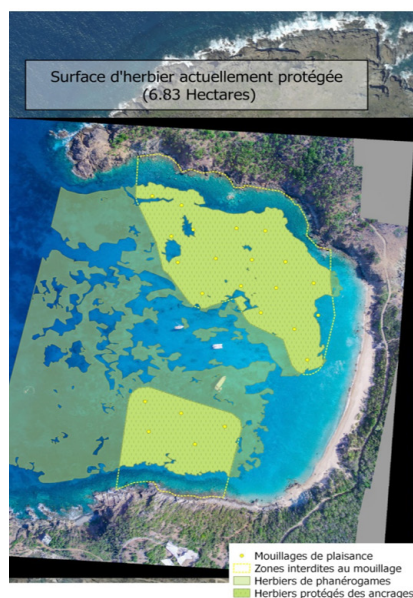
Le comité consultatif de la Réserve Naturelle a été réuni en début d'année. Celui-ci se compose d'élus, de représentants institutionnels, de professionnels et d'usagers de la mer, de représentants du secteur touristique, d'associations environnementales et de scientifiques reconnus. Ce comité doit être réuni pour donner son avis sur le fonctionnement de la réserve naturelle, sa gestion et sur les conditions d'application des mesures de protection. Il se prononce sur le plan de gestion de la réserve, le suivi de l'état d'avancement des opérations prévues dans ce dernier et son évaluation. Il donne également un avis sur le programme et le budget prévisionnel de l'année à venir.

Dix points à l'ordre du jour ont été débattus durant cette réunion, parmi lesquels quelques modifications de la réglementation qui devront être validées par le Conseil Territorial avec notamment l'interdiction de la pêche de nuit en Réserve Naturelle et l'interdiction de détention à bord de matériel de pêche

pour les navires amarrés aux mouillages de plongée. La zone de Grand Cul-de-sac, où les enjeux écologiques sont forts et les usages et usagers nombreux, fera l'objet d'une étude spécifique afin de définir les activités compatibles avec les objectifs de protection et également d'y réajuster la réglementation dans le but de limiter les conflits d'usage tout en garantissant la protection des habitats et espèces qui s'y trouvent.

Autre point important à l'ordre du jour, la validation du choix d'un balisage plus léger pour délimiter les zones de réserves. Le balisage choisi a depuis été livré et le prestataire sélectionné devrait commencer son installation dans les prochaines semaines.

Enfin le comité consultatif a également validé l'idée d'ajouter de nouveaux mouillages de plaisance dans la baie de Colombier qui permettront de protéger de l'ancrage de nouvelles zones d'herbiers.



Soins et interventions à la faune sauvage

L'infirmier de l'ATE a déjà vu de nombreux patients de la faune sauvage passer dans ses locaux en 2018 : Les oiseaux sont les plus nombreux (56), suivi des iguanes (16), 1 tortue marine ainsi que 1 couleuvre ont été l'objet de soins avec plus ou moins de réussite.

Pour 2019, le bilan est aussi déjà bien fourni, avec par exemple 38 oiseaux recueillis dont 17 morts, 14 relâchés et 7 oiseaux qui se trouvent encore actuellement en soins à l'ATE.

Pas moins de 30 iguanes récupérés dont 22 sont morts. Pour les oiseaux, juvéniles et adultes, ce sont les chutes des nids et la prédation des chats les premières causes de leurs arrivée dans nos locaux. Pour les iguanes la prédation des chats et chiens mais surtout les accidents avec les voitures ou autres véhicules sont les causes de leurs traumatismes, malheureusement peu d'iguanes y survivent.

Une tortue marine a aussi fait l'objet de soins attentifs cette année, car elle avait été percutée par un bateau et les hélices lui avaient ouvert la carapace à trois endroits, après deux semaines celle-ci a pu être relâchée dans le lagon de Grand Cul De sac où elle avait été percutée.

Un grand merci aux vétérinaires de Saint-Barthélemy qui ont pu nous accompagner pour les soins et la posologie des médicaments.



Réunion des pépiniéristes

Initiée depuis fin 2018, une première liste d'espèces végétales invasives ou potentiellement invasives a été réalisée par l'ATE. Les espèces visées ont été présentées aux importateurs de plantes de l'île lors d'une réunion à l'hôtel de la collectivité le 28 février.

Les importateurs avaient un mois pour soumettre leurs remarques et suggestion d'espèces qui pourrait être autorisées d'importation ou l'inverse.

Tous les retours et suggestions sont d'ores et déjà pris en compte, l'ATE initiera sous peu une seconde réunion afin de finaliser cette liste.

Cette réunion sera également l'occasion de présenter **Enzo Muller** et **Meggy Turbé**, tous les deux stagiaires de l'ATE, qui travaillent sur la liste des espèces exotiques introduites sur l'île.



Focus Requin

Si les actualités internationales concernant les requins n'ont pas été très réjouissantes ces dernières semaines, il est bon de rappeler qu'aucune attaque n'a jamais été recensée dans nos eaux et que la très grande majorité des accidents sont liés à des comportements inappropriés (rejets de carcasses en mer, baignade à proximité de zones de rejets de restes d'animaux, nourrissage en plongée, chasse sous-marine dans des zones à risques...).

Autour de l'île des observations encourageantes ont eu lieu récemment ; observation d'un requin marteau, plusieurs juvéniles de requin-citrons observées près des côtes.... Mais celles-ci ont été ternies par le comportement de personnes irrespectueuses des réglementations existantes. En effet, le 7 juin dernier un homme a capturé en réserve naturelle 3 requin-citrons juvéniles qu'il a laissés agonisant sur la plage. Deux d'entre eux ont pu être remis à l'eau à temps par les employés d'un hôtel, mais le 3ème n'a pas survécu. Plusieurs témoignages ont été recueillis, une procédure est en cours. Quelques semaines plus tôt un autre jeune requin avait été retrouvé mort sur une plage voisine.

Si la pêche à la ligne est autorisée dans certaines zones de la réserve naturelle, la pêche des requins et des raies y est strictement interdite toute l'année. De plus, depuis 2016, la pêche de toutes espèces de requins est interdite du 1er mai au 31 août dans toutes les eaux de Saint-Barthélemy, cela justement, afin d'éviter la pêche des nouveau-nés ou de femelles gestantes. Un requin-citron, espèce qui n'a d'ailleurs jamais tué aucun humain, est généralement mature sexuellement à 11 ans, c'est deux fois plus qu'un panda. Très médiatisées, les attaques de requins n'en restent

pas moins un phénomène rare. En 2016, 4 personnes sont mortes suite à des attaques de requins, quand sur une année, 20 personnes meurent en se prenant en selfie, 50 à cause de méduses, 500 par des hippopotames, 1 000 par des crocodiles. Certes nous n'avons pas d'hippopotames et de crocodiles sur l'île et nos petites couleuvres sont loin d'être dangereuses, mais rien ne peut justifier le massacre inutile de ces juvéniles. Aujourd'hui les requins font partie des taxons les plus menacés de la planète, ils sont pourtant indispensables à l'équilibre des océans. Leur conservation est un enjeu majeur pour nos récifs et nos ressources marines.



Cycle de reproduction complet pour la Tortue Luth

Le 21 mars 2019 une Tortue luth (*Dermochelys coriacea*) est venue pondre sur la plage de Saline. C'est la 9e connue sur St Barthélemy, la dernière en date est montée sur la plage de Flamands en 2014.

Le 16 mai, soit 56 jours après la ponte, 42 tortillons sont partis en mer pendant la nuit et un retardataire le lendemain. C'est alors la première fois que le cycle complet d'une tortue luth, de la ponte jusqu'à l'émergence des tortillons, a pu être suivi sur l'île.

Toutes les conditions ont été favorables pour cette couvée, pas de houles puissantes et pas de braconnage. Nous souhaitons bonne chance aux tortillons et espérons revoir leur mère venir pondre à nouveau sur nos plages.

Dermochelys coriacea

La Tortue luth est la plus grande des tortues marines actuelles, la plus grande des tortues en général et le quatrième plus grand reptile après trois crocodiliens. Elle fréquente tous les océans de la planète, mais comme elle passe toute sa vie en haute mer, les observations en dehors des périodes de ponte sont extrêmement rares.

Sa survie est gravement menacée par le braconnage, les filets de pêche, la pollution et l'urbanisation du littoral et elle figure sur la liste de l'UICN des espèces en voie de disparition.



© 2019 Karl Questel



Suivi des « Défrichements » 2018

Dans le cadre de sa mission de conservation des espèces à enjeu, les agents de l'ATE se rendent sur les multiples terrains de l'île concernés par des projets de construction afin de sensibiliser et de conserver les espèces végétales protégées depuis Novembre 2016 (Délibération 2016-061 CT) au Code de l'environnement de Saint-Barthélemy. Cette délibération du Conseil Territorial recense 42 espèces végétales protégées réparties en 3 niveaux de protection.

En 2018, 52 demandes de permis de construire ont fait l'objet d'un avis de l'ATE, une partie des demandes n'a pas pu être traitées car l'afflux était trop important par rapport à la disponibilité et aux autres missions des agents, notamment beaucoup de reconstructions post-Irma.



Jeune *Guaiacum Officinale* (Gaïac)
Espèce végétale protégée en Niveau 3

L'ATE s'occupe également des autorisations de défrichements, et la totalité des visites et rapports effectués en 2018 ; 173 en comptant les avis des demandes de travaux, demandes de remblai et états des lieux, auront permis de géolocaliser 1473 individus d'espèces végétales protégées qui seront suivis et contrôlés à l'aide de contre-visites tout au long des projets entamés.

Le document Etat des Lieux qui renseigne sur ce que contient la parcelle visée comme espèce végétale protégée

au Code de l'environnement de l'île, permet aux dessinateurs et architectes de mieux intégrer les constructions aux espèces végétales à enjeux. Sur simple demande par mail à contact@agence-environnement.fr l'ATE rendra ce document après prise de rdv et visite, dans un délai de deux mois.



Mammillaria nivosa, cactus endémique des Petites-Antilles et protégé en niveau 2 (non déplaçable)



Orchidée *Tolumnia urophylla*
Endémique des Petites-Antilles
et protégée en Niveau 1
(Espèce + son milieu particulier/support)

Nouveau groupe de science participative Facebook

Vous avez photographié un animal ou une plante, et vous ne savez pas ce que c'est ? Un groupe Facebook est dorénavant là pour vous !

En parallèle de la page Facebook de l'ATE, ce groupe intitulé « St Barth Biodiversité identification » a pour mission d'être un endroit de science participative. Ouvert à tous, il vous suffit de poster une photo d'un être vivant photographié à St Barth, et



l'administrateur répondra le plus vite possible. Les données que vous publiez permettent en même temps d'augmenter les connaissances de ces espèces.

L'album « Watch Out »

Comme annoncé dans notre dernière newsletter, l'album « Watch Out » qui décrit d'une manière humoristique avec les dessins de **Ptit Luc** les bons et mauvais gestes à terre et dans la mer,

a vu le jour en ce mois de Mai. Cet outil ludique pour aborder la réglementation de la réserve avec les enfants et les adultes est à votre disposition à la case d'information de la réserve sur les quais.



Brochure de la Biodiversité

Le projet d'éditer une brochure sur la biodiversité de l'île était dans les tiroirs de l'ATE depuis un certain temps. Difficile de décrire toute la biodiversité de l'île en une brochure. Finalement nous sommes heureux de pouvoir vous présenter dès la rentrée la brochure dans ce format français / anglais, qui décrit les cinq grands écosystèmes

de la terre à la mer : la forêt sèche, la mangrove, les plages, l'herbier et le récif corallien avec une sélection d'espèces de la faune et flore représentative du milieu. Avec de belles photos et illustrations, des textes courts et facile à comprendre cette brochure est faite pour tous les habitants et visiteurs de l'île curieux de la nature.

Compte Instagram

Pour compléter la présence de la réserve naturelle de Saint-Barthélemy sur les réseaux sociaux et aussi pour toucher un public jeune, local et international, nous avons créé un compte Instagram. Nous alimentons ce compte avec des photos et vidéo de la faune et flore local avec quelques explications qui permettent à la fois de mettre en lumière des animaux et végétaux sur terre ou dans la mer, que nous n'avons pas l'habitude d'observer et de sensibiliser autour de notre patrimoine naturel menacé. En même temps cela nous permet d'utiliser l'énorme photothèque de l'agence qui compte plus d'un photographe passionné en son équipe.

Compte Instagram :
reservenaturelledestbarth
#reservenaturelledestbarthelemy



AME – résumé d'une année riche en découvertes

L'animation de l'Air marine éducatif a poursuivi son programme dans les deux classes de CM1 de l'école élémentaire de Gustavia avec des acquisitions de connaissances dans différents domaines : les enfants ont rencontré **Julie Mellinger** de l'association « Mon École Ma Baleine » en mars pour mieux comprendre la présence des baleines à bosse dans nos eaux pendant seulement une courte période de l'année. Une rencontre avec des pêcheurs professionnels de Saint-Barthélemy a été programmée pour qu'ils expliquent leur métier aux enfants et aussi pour comprendre si le site des Petits Saints est intéressant pour les pêcheurs professionnels ou non. Dans le cadre des Voiles de St. Barth les élèves ont pu explorer leur site d'un autre point de vue : celui du sous-marin « Yellow Submarine ».

Lors de la dernière sortie en palmes, masque, tuba les enfants ont su apprécier la grande biodiversité des Petits Saints : à l'approche du bateau ils ont observé des fous bruns et sternes royales, qui nichent sur les îlots, sous

l'eau ils ont rencontré entre autres un requin dormeur et une tortue imbriquée et ils ont pu constater que les coraux corne d'élan, corne de cerf et cierge, dont nous avons parlé en classe en début de l'année, repoussent surtout du côté abrité des Petits Saints.

Pour clôturer leur année avec l'AME, les délégués de classe ont présenté les actions pour la mer lors du « Conseil de la mer élargi » à la salle de la Capitainerie devant différents acteurs de la mer. Certaines actions proposées concernent un aménagement à terre, comme le souhait des enfants de pouvoir installer un panneau expliquant leur projet et des poubelles de tri à la Pointe, d'autres concernent le site des Petits Saints directement comme la proposition d'un balisage de sensibilisation autour des îlots.

En résumé, c'était une année très riche en découvertes et informations pour les enfants, les professeurs et la référente de l'AME et il y a des belles perspectives pour l'avenir de ce projet – porté l'année prochaine par deux nouvelles classes de CM1.

Les animaux de Saint-Barthélemy en visite à l'École Maternelle de Gustavia

Pendant le mois de Juin nous avons rendu visite aux classes de l'école maternelle de Gustavia avec des petits animaux de Saint-Barthélemy. Les enfants des différentes classes ont pu découvrir un Bernard l'Hermite, une Argiope argentée, un couple d'Anolis du banc d'Anguilla et des Mabouias. Pour dresser le portrait de ces animaux originaires de Saint-Barthélemy nous avons alors compté les pattes et doigts, observé leur mode de déplacement et dessiné ensemble les animaux, leur nourriture ou leur habitat. Ainsi, des questions comme « Est-ce qu'elle est méchante, l'araignée ? » et « Qu'est-ce qu'il mange, l'Anoli ? » ou encore « Est-ce que les Mabouias sont des bébés Iguanes ? » ont pu être abordés pendant ces premiers ateliers de sensibilisation.



Animation Journée scolaire Fourchu

Le jeudi 20 juin 2019, des élèves des 5^{ème} du collège Mireille Choisy sont sortis en catamaran pour la journée en compagnie de l'ATE de 3 professeurs ainsi que d'un maître-nageur pour une voyage de fin de projet.

En effet lors de l'année scolaire 2018-2019, dans le projet des EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) les élèves ont découvert trois différents milieux naturels de Saint-Barthélemy : la forêt sèche à Colombier, l'herbier sous-marin à Grand Cul-de-Sac et le récif à Gros-Ilet. Ils ont également travaillé sur la faune et la flore de l'île individuellement : chaque élève s'est vu attribuer une espèce qu'il devait traiter à la fois en recueillant le plus d'informations possible à la fois en faisant des croquis, dessins, ou de la peinture. Une exposition aura lieu en septembre 2019.

La journée, qui s'est déroulée à Fourchue était divisée en deux parties : Quatre ateliers le matin et une partie récréative

l'après-midi. C'est ainsi qu'un groupe d'élèves est parti escalader les mornes de Fourchue à la recherche d'oiseaux marins, comme des frégates, fous et aussi des Mouettes qui viennent nicher à Fourchue. Le deuxième groupe a pu observer une vingtaine d'iguanes des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*), une espèce menacée d'extinction. C'est en palmes, masque et tuba qu'est parti le troisième atelier pour observer les habitants du récif tels des barracudas, des oursins blancs et diadèmes, un ange gris ou encore un gros capitaine. Ils ont eu aussi eu la possibilité de comparer un corail sain, un corail avec une maladie et un corail mangé par des poissons perroquets.

Un quatrième atelier avait comme thème le land art – un moyen de s'exprimer de manière créative avec des trouvailles de la plage : des éponges, gorgones et squelettes de corail amenés par la houle, des branches cassées et feuilles mortes, des galets polis par la mer et aussi des

petits bouts de plastiques colorés, des cordes oubliées et d'autres déchets ont trouvés leur place dans les œuvres d'art éphémères des élèves.

Questionnés quant à leur avis concernant le programme des EPI, les sorties et les travaux individuels, les enfants étaient contents et témoignent d'avoir appris beaucoup de choses pendant l'année.

Certains ont pu découvrir des espèces dont ils n'ont jamais entendu parler comme le crabe cirque bleu, d'autres ont travaillé sur des espèces plus communes comme le lambi, ce qui a permis "d'apprendre plus sur une espèce que je croyais pourtant bien connaître", raconte un élève, qui pense pouvoir mieux le protéger, fort de ses connaissances.

Un beau programme qui se termine pour ces élèves, mais qui accueille les prochaines classes de 5^{ème} à partir de la rentrée scolaire.



Les deux stagiaires de l'ATE de cet été

Dans le cadre du Brevet Technologique Supérieur en Gestion et Protection de la Nature, je dois faire un stage de 8 semaines minimum dans la même structure. Étant originaire de St Barthélemy mais vivant en France depuis mes 3 ans, je profite des périodes de stage pour venir dans l'Agence Territoriale de l'Environnement, étant donné que je suis passionné par la nature. J'ai déjà fait un stage de 5 semaines à l'ATE dans le cadre de mon Bac Professionnel en Gestion des Milieux naturels et de la Faune et j'avais comme sujet d'inventorier les plantes importées. Malheureusement je suis arrivé 3 semaines après l'ouragan Irma, mon sujet de stage étant assez compliqué étant donné l'état de la végétation de l'île post-cyclonique nous avons donc plutôt récupéré les graines pour les planter ultérieurement. Au jour d'aujourd'hui, l'île s'est bien revitalisée, j'ai pu donc reprendre ce sujet qui est autant intéressant pour développer mes connaissances que pour les données naturalistes de l'Agence.

Pendant ce stage, je travaille principalement sur deux sujets, d'un côté j'inventorie la flore exotique de l'île, je récupère les données de chaque pépinière, chaque fleuriste et chaque

architecte ou personne pouvant importer des plantes exotiques sur l'île. Je vérifie aussi que les plantes ne se propagent pas sur les terrains aux alentours.

D'un autre côté, la baie de l'île de Fourchu est un milieu intéressant autant dans la faune que dans la flore aquatique. J'ai donc un inventaire de poisson à faire, cela nécessite la pose de caméra sur des milieux différents, un récif vivant (beaucoup de biodiversité et des coraux en bonne santé) et un récif dégradé (les algues ont pris la place des coraux laissant la mort de ceux-ci).

J'ai aussi choisi ce stage car même en ayant des sujets principaux, les activités de l'ATE sont très diversifiées entre les sorties bateaux, la plongée, les oiseaux en soin, les animations en période scolaire ...

Enzo MULLER QUESTEL

Dans le cadre de mon BTS Gestion et Protection de la Nature, je dois effectuer un stage de 8 semaines minimum sur la même structure. Étant originaire de la petite île de Saint Barthélemy et une grande passionnée de la nature, et de la biodiversité des Petites Antilles, j'ai choisi l'Agence Territoriale de l'Environnement (ATE) pour ce stage.

Deux projets me sont attribués.

Répertorier les plantes importées avec les pépinières, les fleuristes et les architectes, voir si ces espèces sont invasives, ce qui permettra de faire une liste de plantes qu'il faudrait éviter d'importer. Ces données, qui seront informatisées, permettront à l'ATE d'avoir une base de

données des plantes importées, et invasives.

Mon deuxième projet est d'étudier l'herbier marin exotique sur l'île de Fourchue et, sur un autre site, l'herbier marin endémique de Saint Barthélemy. Puis aussi étudier la faune autour de ces deux habitats.

Cette analyse des différents habitats permettra de voir la faune qui se situe sur les fonds marins (herbiers exotique et endémique), et donc de faire un comparatif.

Voulant travailler dans le milieu marin des Antilles, j'ai davantage pris cette structure de stage, pour la diversité qu'elle me propose dans différentes activités. Ceci me permet de gagner plus d'expériences.

Meggy TURBE

Une nouvelle espèce invasive a été trouvée sur l'île

Un escargot mangeur d'escargots originaire de la Floride qui répond au petit nom de *Euglandina rosea*. Cette espèce est responsable de l'extinction de 8 espèces d'escargots indigènes d'Hawaï, espérons qu'elle ne s'installe pas durablement sur l'île et ne mette pas en péril nos espèces indigènes.



Panneau Fourchue

Profitant de la présence des bénévoles de l'association Island Nature Experiences (INE), le panneau de la Réserve, arraché par l'ouragan, a été réinstallé sur la plage de l'îlot. A celui-ci sera bientôt ajouter un panneau rappelant des règles de base pour respecter ce site qui reste aujourd'hui un terrain privé.



Panneaux site de ponte

Ce mois de juillet, nous nous situons au milieu de la saison de pontes des tortues marines. Les services techniques de la collectivité ont installé des panneaux de sensibilisation à l'entrée des plages où des pontes de tortues marines ont déjà été observées. Vous y trouvez les espèces de tortues qui viennent pondre sur nos plages et le comportement à adopter en cas de ponte ou d'émergence.



Forum des Métiers et de l'apprentissage

Le mercredi 13 mars nous avons suivi l'invitation de la Chambre Économique Multi professionnelle (CEM) de Saint-Barthélemy au Forum des Métiers et de l'apprentissage au collège Mireille Choisy à Gustavia. Pendant toute la matinée nous avons pu présenter les différents métiers et parcours que l'on

rencontre au sein de l'Agence Territoriale de l'Environnement. Les collégiens ont eu des réponses à des questions comme : « Est-ce qu'il faut que je sois bon en math pour travailler dans l'environnement ? » ou encore « Quelles études avez-vous fait pour travailler à l'ATE ? ».



Le travail de police de l'ATE en 2019

En 2019, les agents de l'ATE ont réalisé 30 timbre-amendes pour des infractions concernant la réserve naturelle, comme de l'ancrage dans des lieux interdits, des jetskis ou bouées

tractées en réserves. Deux procédures ont été transmises au procureur pour des infractions concernant la réglementation de la pêche maritime et de la pêche en réserve naturelle.



Dans notre prochain numéro...

Restitution du projet BEST requins et raie de Saint-Barthélemy; le suivi de la réserve 2019; un nouvel arrivant dans l'équipe; AME—le début d'un nouveau cycle; la boutique de l'ATE

Pour nous Joindre:

AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT

BP 683 - Gustavia

97099 SAINT BARTHELEMY Cedex

0590 27 88 18 / contact@agence-environnement.fr

☎ 0690 31 70 73 (à utiliser uniquement en cas
d'observation exceptionnelles ou d'urgences)

www.agencedelenvironnement.fr

Concept, design et mise en page : vaninagrovit@yahoo.com



Une raie léopard (Aetobatus narinari) observée aux Petits Saint

Nous invitons toute personne à nous transmettre photos et vidéos qui peuvent être pertinentes pour notre newsletter. Merci de nous faire parvenir ces photos et vidéos à l'adresse suivante : contact@agence-environnement.fr



Une raie pastenague (Hypanus americanus) dans l'eau peu profonde du lagon à Grand Cul-de-Sac